

STAGE LYCÉE

Bilan d'un an de réforme : reprenons la main !

EN VISIOCONFÉRENCE

JEUDI 17 DÉCEMBRE 2020

9h30 à 11h30

13h30 à 15h30

- ▶ La réforme du lycée et du bac un an après : quels constats pour les élèves et sur les conditions de travail des enseignants (spécialités, orientation en voies générale et technologique, expérimentations, incidences sur Parcoursup, ...) ?
- ▶ Quelles nouveautés en 2021, en terminale notamment ? (annulation des EC, maintien des épreuves de spés, épreuves finales, Grand Oral)
- ▶ Orientation vers le supérieur : quels impacts ?
- ▶ Dialogue social : quelle est l'attitude de l'institution ?
- ▶ Quel lycée propose le SNES-FSU ?
- ▶ Actions et mobilisation : comment reprendre la main à tous les niveaux et gérer les contraintes de la situation sanitaire (continuité pédagogique, demi-classes...)

Organisation de la journée :

- 9h30-11h30 : accueil, point sur les situations particulières d'établissements avec les stagiaires, point sur l'actualité générale et début du stage lycée
- 13h30-15h30: suite du stage lycée, point mobilisation et actions, débat sur les mandats à porter en congrès

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours, N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

⚠ En raison des conditions sanitaires, le port du masque sera obligatoire et la distanciation respectée. Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage, soit le 16 novembre ([modèle à compléter](#)).

Inscription :



lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux



03 20 06 77 41



s3lil@snes.edu



Le SNES, pour agir ensemble



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN